

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 5 juin 2026

Nombre de conseillers

- En exercice : 27
- Présents : 24
- Votants : 27

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

En application de l'Ordonnance n° 2021-1310 et du Décret 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 20 h 30, les membres du conseil municipal de Soullans légalement convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Vincent JOLLY, Maire.

Présents : MM. JOLLY V.- CHOUIN J-F. - Mme GUILLET A-D. - M. GUITTONNEAU P. - Mme ROUXEL M. - M. CHEVRIER N. - Mme BERNARD J. - M. LAMIS T. - Mme THOUZEAU J. - MM. DUBIN M. - CHAMPAIN F. - MARTINEAU D. - GUYON O. - CLAUTOUR G. – Mmes DELAVELLE M. - TOUZOT F. - GUYON J. - MULLER C. - M. HERCBERG F. - Mme BIZOT V. – M. FAGUIÈRES J.- Mmes ROUSSET C. - LOGEAS M.

Absents : Mme BERTAUD M-F. qui a donné pouvoir à Mme THOUZEAU J. - M. BILLET A. qui a donné pouvoir à M. LAMIS T. - Mme MARTINEAU C. qui a donné pouvoir à Mme MULLER C. – Mme VOISIN S. qui a donné pouvoir à Mme DELAVELLE M.

Désignation du secrétaire de séance (article L.2121-15 du Code Général des collectivités Territoriales (CGCT) crée par la loi 96-142 1996-02-21 JORF 24 février 1996). Mme Anne-Douceline GUILLET a été élu secrétaire de séance

N°	Intitulé de la délibération	Approuvée
2026.52	Approbation du Compte Financier Unique (C.F.U) : budget principal, budget annexe « lotissements », budget annexe « maison médicale » et le budget annexe « lotissement Le Clos de la Scierie »	Oui à l'unanimité
2026.53	Année scolaire 2025/2026 : participation financière aux sorties et séjours pédagogiques – écoles publique et privée sous contrat	Oui à l'unanimité
2026.54	Accueil de loisirs de Soullans : approbation des tarifs séjours d'été 2026	Oui à l'unanimité
2026.55	Suppression et création de poste suite à un avancement de grade	Oui à l'unanimité
2026.56	Proposition de délibération pour l'approbation du Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie (SCDECI)	Oui à l'unanimité

2026.57	Lotissement Le Clos de la Scierie : protocole transactionnel pollution	Oui à l'unanimité
2026.58	Commission Communale des Impôts Directs (CCID) – proposition de liste de contribuables	Oui à l'unanimité
2026.59	Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux	Oui à l'unanimité
2026.60	Comité de pilotage du site Natura 2000 « Marais Breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts » : désignation des représentants de la commune	<u>TITULAIRE</u> M. BILLET Alain <u>VOTE</u> POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 <u>SUPPLÉANTE</u> Mme MARTINEAU Céline <u>VOTE</u> POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
2026.61	Vendée Expansion – SPL : Désignation du représentant permanent à l'Assemblée spéciale et du représentant permanent à l'Assemblée générale des actionnaires	<u>Assemblée spéciale</u> M. LAMIS Thierry <u>VOTE</u> POUR : 26 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 <u>Assemblée générale</u> M. JOLLY Vincent <u>VOTE</u> POUR : 26 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
2026.62	Les Amis de l'ADAMAD : nomination d'un représentant élu	Mme BERNARD Justine <u>VOTE</u> POUR : 22 CONTRE : 5 ABSTENTION : 0 M. HERCBERG Frédéric <u>VOTE</u> POUR : 5 CONTRE : 22 ABSTENTION : 0
2026.63	Délibération portant élection d'un représentant au syndicat mixte e-Collectivités au sein du collège des communes	<u>TITULAIRE</u> M. JOLLY Vincent <u>VOTE</u> POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 <u>SUPPLÉANT</u> M. CHOUIN Jean-François <u>VOTE</u> POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2026.64	GIP GEO VENDEE : désignation d'un représentant titulaire et d'un suppléant	<u>TITULAIRE</u> M. CHOUIN Jean-François <u>VOTE</u> POUR : 22 CONTRE : 5 ABSTENTION : 0 M. FAGUIÈRES Julien <u>VOTE</u> POUR : 5 CONTRE : 22 ABSTENTION : 0 <u>SUPPLÉANT</u> M. FAGUIÈRES Julien <u>VOTE</u> POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
2026.65	Bibliothèque : approbation de la charte des collections réseau intercommunal des bibliothèques Océan-Marais de Monts	Oui à l'unanimité
2026.66	Décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales	Oui à l'unanimité

Le Maire
Vincent JOLLY

